Compte-rendu de la réunion de la Commission « Vie Associative et Solidarité» du Pays Carcassonnais du 25 juin 2007 à la salle Campus de la FAOL à Carcassonne

1. Déroulement de la réunion

- O 18h00 18h30 : Accueil et quoi de neuf depuis notre réunion de novembre dernier ?
- O 18h30 20h30 : point sur les 5 actions retenues pour 2007
 - site de la vie associative
 - la formation des bénévoles
 - les échanges entre associations
 - Expertise sur l'exclusion, la grande précarité, l'errance
 - Mutualisation de l'accompagnement socio-professionnel des emploi aidés

2. Michel Bodevin, rapporteur de la Commission « Vie associative et solidarité » du Pays Carcassonnais accueille les participants et rappelle que :

- le livret « Projet pour la vie associative et la solidarité dans le Pays Carcassonnais » qui synthétise les débats et positions prises lors des 6 séances de travail sur l'état des lieux, les objectifs et les actions est disponible sur le site du Pays www.payscarcassonnais.com ou, à la demande, au Pays.
- les 5 actions proposées par la commission ont été acceptées par le conseil d'administration du Pays et inscrites pour négociations dans le Contrat de Pays
- des négociations ont eu lieu sur l'ensemble du Contrat avec le Conseil gnénarl et le Conseil régional depuis et que mercredi 27 juin, le Pays signe ce Contrat avec la Région.

Puis il explique qu'il a souhaité réunir à nouveau la commission pour :

- présenter les résultats de ces négociations sur ces 5 actions en particulier concernant leur financement
- caler l'organisation de la commission pour avancer dans la mise en œuvre des actions 2007

3. Puis il passe en revue chacune de 5 actions avec l'appui d'Isabelle Farges, consultante en charge d'accompagner la commission :

En préalable, il est préciser que seuls le conseil général et le conseil régional ont été, pour l'instant, sollicités. D'autres financeurs pourront être recherchés par le Pays. Le conseil général ne finance aucune des actions présentées.

- le site (voir détail de l'action dans le livret ou dernier compte rendu). Le conseil régional viendrait à près de 27% des dépenses éligibles. Le Pays pourrait assurer les 63 % sur son budget 2008 (sous réserve de vote par le conseil d'administration. Un petit groupe peut se constituer pour avancer sur les points suivants :
 - o rédaction de la Charte éthique
 - o préparer listing des associations en remettant à jour le listing du Pays et en s'appuyant sur les communautés de communes, les réseaux associatifs, l'annuaire de la ville de Carcassonne
 - o Définir les mots clés pour pouvoir classer les associations par théme
 - Repérage de personnes et de lieux (médiathèques...) relais sur les communautés de communes du Pays et sur la ville. Ce dernier point est une

condition de la réussite, du dynamisme de ce site. Il sera pertinent et remis à jour que si des relais territoriaux existent.

Se sont inscrit dans le groupe : Patrick Belin, Marianne Dezarnaud, Pauline Lapeyre. Il faudra recontacter les absents qui s'été inscrit pour la définition de cette action c'est-à-dire Marie Hélène Boisgontier, Simone Biscay, Philippe Pivan, Xavier Faine.

- la formation (voir détail de l'action dans le livret ou dernier compte rendu). Le conseil régional viendrait à 40% des dépenses éligibles. Pour compléter et lancer cette action, nous nous appuierons sur le CRIB (centre de ressources et d'information des bénévoles) porté par le CDOS (comité départemental olympique et sportif), le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) porté par l'association Trait d'Union et l'APAC via la FAOL. Les premières journées de formation concernent
 - « présenter son projet dans un dossier de financement » avec une illustration commentée de demande de subvention. Proposé par le CRIB
 - « la gestion financière comme outil d'aide à la décision pour une association »
 en 2 demi journées avec 8 stagiaires maximum et la possibilité de faire 2 sessions. Proposé par le DLA
 - « avoir des salariés : comment faire ? » (recrutement, emplois aidés, paye, rupture de contrat...) en 2 demi journées avec 8 stagiaires maximum et la possibilité de faire 2 sessions. Ce module s'adresse aux associations n'ayant pas plus de 3 salariés. Proposé par le DLA
 - o « l'assurance dans les associations ». Proposé par l'APAC via la FAOL

Un petit groupe s'est constitué pour :

- o déterminer le calendrier avec les intervenants, les lieux de formation
- o préciser les demandes pour d'autres journées de formation

Se sont inscrit : Patrick Belin, Eric Moreau. Il faudra recontacter les absents qui s'été inscrit pour la définition de cette action c'est-à-dire Gilbert Salvo, Marie Hélène Boisgontier, Jacqueline Rouire, Brigitte Bales, Marie-josé Cossard

- échanges entre les associations (voir détail de l'action dans le livret ou dernier compte rendu). Le conseil régional viendrait à 30% des dépenses éligibles. Le Pays ne peut envisager d'embaucher quelqu'un pour aider à ces échanges. Toutefois, si la dynamique existe, il peut permettre de mettre sur pied 1 ou 2 rencontres thématiques telles que prévues dans la fiche. Un petit groupe peut se constituer pour :
 - o définir un thème pour une journée, la concevoir et l'organiser

Se sont inscrit dans le groupe : Marianne Dezarnaud, Pauline Lapeyre, Pascale Henno. Il faudra recontacter les absents qui s'été inscrit pour la définition de cette action c'est-à-dire Béatrice Artauzoul, Catherine Plagnes et revoir Daniel Foussat.

- l'expertise sur l'exclusion (voir détail de l'action dans le livret ou dernier compte rendu). Le conseil régional n'a pas compétence sur le sujet et ne finance donc pas. Le conseil général pense que les données existe et que ce travail viendrait en doublon. Le Pays, attaché à cette problématique, souhaite préciser la demande et notamment collecter les données disponibles. Pour cela, il peut être envisagé d'accueillir un stagiaire. Un petit groupe peut se constituer pour avancer sur les points suivants:
 - o identifier les données à collecter

- plan de travail d'un stagiaire, méthode pour encadrer le stage et définition du profil du stagiaire
- o repérage des formations dans lesquelles on pourrait trouver un stagiaire

S'est inscrit dans le groupe : Pascale Henno. Il faudra recontacter les absents qui s'été inscrit pour la définition de cette action c'est-à-dire Denise Louison, Marie-José Cossard, Philippe Pivan.

• mutualisation de l'accompagnement socio-professionnel des emplois aidés (voir détail de l'action dans le livret ou dernier compte rendu). Aucun financement obtenu. Action que l'on doit retravailler

Puis une discussion a lieu sur la cohérence d'avoir une action qui concerne la solidarité dans une commission sur la vie associative. Michel Bodevin rappelle la genèse de cette commission qui regroupait sous le titre « solidarité » de nombreux sujets dont certains comme le logement ont été séparé. Il explique que si les actions concernant la solidarité ne sont pas discutées dans cette commission, elles risquent de n'apparaître dans aucune autre. Toutefois, il note la remarque et la rapportera dans un prochain conseil d'administration du Pays.

Michel Bodevin conclut en remerciant les participants et la FAOL pour le prêt de la salle.

ANNEXE

Présents:

- Monsieur PARREINS/Citoyen Carcassonne
- Monsieur André AMBIT/CDOS
- Madame Isabelle MONTEL/A.P.C.E.
- Madame Alice DELPECH/Lique contre le cancer
- Madame Arlette CAVALADE/Relaxologue
- Monsieur Bernard CANONGE/A.U.A
- Madame Bérangère MOLINA/AMPG
- Monsieur Denis ADIVEZE/Conseil Général
- Madame Pauline LAPEYRE/ADL CDC Cabardès au Canal du Midi
- Madame Claire GIOVANAGELI/Village du Livre Montolieu
- Madame Pascale HENNO/Art aux Plurielles Carcassonne
- Monsieur André LARRUY/Musique et Culture en Cabardès
- Madame DUBUISSON/Classe Sénior 11
- Madame Florence DRIEU/Professeur de Yoga
- Monsieur Denis PETITCOLIN/Association Le Trénel
- Monsieur Christian GIRAUD/Alcufe 5
- Madame Régine ROUANET/UNAFAM
- Madame Sally NEWMAN/ASP Aude
- Madame Claudie DORMIERE/Les Amis du Clocher de Puichéric
- Madame Gisèle CARBOU/Les Amis du Clocher de Puichéric
- Monsieur Patrick BELIN/Les Aînés ruraux d'Alzonne
- Monsieur Daniel FOUSSAT/ATAC VTT Aragon
- Monsieur Jean LASCORZ/Mairie de Montclar
- Madame Suzanne LEGIER/ADAFF

- Moto liberté 11/Conques sur Orbiel
- Madame DEZARNAUD/PEP 11
- Monsieur Alan ROCH/Cercle Occitan
- Madame Patricia BONUTO/CRIB
- Madame Michèle LAGLEIZE/DDJS de l'Aude
- Monsieur Eric MOREAU/APF de l'Aude
- Monsieur Jean Pierre FRANCOUAL/D.L.A Aude
- Monsieur Michel BODEVIN/Rapporteur de la Commission Vie Associative
- Madame Isabelle FARGUES/Consultante
- Madame Valérie LAFON/Pays Carcassonnais

Excusés:

- Monsieur Serge ESTEBAN/MLI Carcassonne
- Madame Marie Pierre BOYD/Maison de la Région Carcassonne
- Monsieur POLVOREDA/Foyer de Capendu
- Madame Valérie DUMONTET/Conseil Général
- Madame Marie Claire TOUYA/L'Echappée Belle Montréal
- Monsieur BERLAND/Alcool Assistance
- Monsieur PEYRONNET/Aude Alzheimer
- Madame MUNOZ/CEDIFF
- Madame Marie Hélène BOISGONTIER/FAOL
- Monsieur MALFAND/Association Vie Libre
- Madame Frédérique GALBEZ/APF de l'Aude
- Madame Martine ROBIN/Carcassonne Bénévolat
- Madame Elizabeth CARLIER/Passerelle Cabardès
- Madame Marie José COSSARD/Terre d'Espérance
- Madame Evelyne ROBERT/Atelier du Livre Montolieu
- Monsieur Gilbert SALVO/Atelier du Livre Montolieu
- Madame PITT/Association des Visiteurs de Malades en Milieu Hospitalier Aude